

**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
du Languedoc**

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2012**



SOMMAIRE

- 1) - Rapport semestriel d'activité
- 2) - Comptes consolidés intermédiaires résumés
- 3) - Déclaration des personnes physiques
- 4) - Rapport des commissaires aux comptes

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU LANGUEDOC

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30/06/2012

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

A. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

A.1 Changement de principes et méthodes comptables

A.2 Evolution du périmètre de consolidation

B. RESULTATS CONSOLIDES

B.1. Environnement économique et financier

B.2. Résultats consolidés

C. STRUCTURE FINANCIERE

C.1. Les Fonds Propres

C.2. Les parties liées

D. GESTION DES RISQUES

D.1. Risque de Crédit

D.2. Risque de marché

D.3. Risque de taux d'intérêt global

D.4. Risque de change

D.5. Risque de liquidité et de financement

D.6. Risques opérationnels

E. DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

E.1. Le contrôle permanent

E.2. La prévention et le contrôle des risques de non conformité

E.3. Le contrôle périodique

F. TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

A. *Présentation des états financiers*

A.1. **Changement de principes et méthodes comptables**

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 telle que décrite dans la note 1 des annexes aux comptes consolidés.

Il n'y a pas eu de changement de principes et méthodes comptables au cours de la période.

A.2. **Evolution du périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation est resté inchangé par rapport au 31 décembre 2011.

B. **Résultats Consolidés**

B.1. **Environnement économique et financier**

La situation économique s'est dégradée en Europe sur le premier semestre 2012 et les tensions sont restées persistantes sur les marchés de la dette souveraine, notamment dans les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie).

Ces éléments, ainsi que les résultats mitigés des entreprises en zone euro ont fortement pesé sur les indices boursiers.

La baisse des cours amorcée à la fin du premier trimestre a continué pendant la majeure partie du deuxième trimestre, jusqu'à atteindre 2 950 points pour le CAC40 le 1er juin 2012. Le regain amorcé suite au sommet européen du 29 juin 2012 apparaît fragile.

Une baisse continue des taux longs en France

L'instabilité politique en Europe a fortement pesé sur les marchés de taux. Les périphériques en ont pâti et ont vu leurs taux s'envoler. Dans ce contexte, la France a fait figure de valeur refuge et le TEC10 a continué à baisser, atteignant même son plus bas historique le 5 juin 2012 à 2,30%.

Des taux courts historiquement bas

Le taux directeur de la BCE est resté stable à 1% sur le deuxième trimestre. On observe une baisse de l'Euribor 3 Mois sur cette période, reflet d'une anticipation d'une baisse du taux directeur de la BCE par les marchés. L'Eonia est resté stable autour de 0,39% sur la période. A noter que l'abaissement du taux directeur de la BCE à 0,75% et l'abaissement de la facilité de dépôt à 0% lors du meeting de la BCE du 05/07 ont largement pesé sur ces taux qui se situent au 12 juillet à des niveaux de 0,486% pour l'Euribor 3 Mois et 0,128% pour l'Eonia.

B.2. Résultats consolidés

Malgré un recul sensible de la demande de crédits, les réalisations de prêts se sont élevées à 1,335 Md€ et 5 000 nouveaux projets immobiliers ont été financés au cours du semestre. La croissance des encours de crédits de la Caisse régionale à 17,5 milliards d'euros (+4,3%) et l'évolution de ses parts de marché en hausse de 0,36 point en 5 mois (38,2% au 31/05/2012) témoignent de l'engagement réaffirmé de la Caisse régionale auprès de ses clients et de son territoire.

Dans le contexte financier ayant ramené l'accès à la liquidité au premier rang des priorités du système bancaire, la Caisse Régionale a mis en œuvre une politique commerciale permettant de sécuriser son refinancement tout en répondant aux besoins de sécurité et de rendement de ses clients. L'encours de collecte bilan a ainsi été soutenu par le succès confirmé de la gamme de dépôts à terme longs à taux progressifs. L'encours de collecte total s'accroît de 1,9% à 22,6 Md€, pénalisé par le recul régulier des encours de valeurs mobilières.

Enfin, ce sont près de 22 000 nouveaux clients qui ont rejoint la Caisse régionale sur le premier semestre, séduits par un mode de relation client basé sur l'écoute et la confiance.

Le Produit Net Bancaire de la Caisse Régionale s'établit à 315,1 millions d'€uros, légèrement supérieur aux prévisions qui avaient bien intégré la non distribution de dividendes par Crédit Agricole SA. Cet élément ponctuel, conjugué à la dépréciation durable des titres de la Holding SACAM International pour 10,7 millions d'euros, explique la majorité du repli de 12,4% du PNB.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 139,7 M€. Elles affichent une évolution de 3,5% par rapport à une base 2011 faible.

La Caisse régionale dégage au 30/06 un Résultat Brut d'Exploitation de 175,4 M€ et affiche un coefficient d'exploitation de 44,3% qui la maintient au premier rang des Caisses régionales et illustre de très bonnes performances opérationnelles.

Dans un contexte économique toujours tendu entraînant des défaillances d'entreprises, le taux de créances douteuses et litigieuses s'établit à 4,05% des encours de crédits. La Caisse Régionale a poursuivi sa politique prudente de provisionnement en maintenant un taux de couverture de ses crédits risqués à hauteur de 81,2%. Le coût du risque s'élève ainsi à 52,6 M€ à fin juin ; il est néanmoins en repli marqué de 37,9% par rapport au premier semestre 2011.

Après prise en compte de la charge fiscale (en hausse de 25,2%), le résultat net consolidé s'établit à 77,5 M€ en recul de 25,5% par rapport au premier semestre 2011.

C. Structure Financière

C.1. Les fonds Propres

Les capitaux propres sont présentés en point 5-11 des comptes consolidés intermédiaires résumés ; leur évolution est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres.

C.2. Les parties liées

Les informations concernant les principales transactions entre les parties liées sont présentées en note 2.4 des « Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires ».

D. Gestion des risques

D.1. Risque de crédit

D.1.1 Description – Définition

Le risque de crédit ou de contrepartie est le risque de pertes lié à la défaillance d'une contrepartie qui n'est pas en mesure d'honorer sa créance vis-à-vis de la Caisse régionale dans un délai imparti.

En 2011, la Caisse régionale avait complété son dispositif de maîtrise et de prévention du risque crédit avec la création de la Direction des Engagements et d'une filière Risques indépendante des organes opérationnels et directement rattachée au Responsable du Contrôle Permanent des Risques.

En 2012, dans un contexte économique et financier difficile, de nouveaux principes ont été établis pour sécuriser la distribution et la gestion des crédits.

C'est sur cette base que la politique crédit de la Caisse régionale du Languedoc a été revue et validée par le Conseil d'Administration du 9 mars 2012.

D.1.2 Principales évolutions en termes :

- **d'objectifs et de politique**

Sur le premier semestre 2012, la Caisse régionale du Languedoc a mis l'accent sur :

1. la sécurisation de la distribution et de la gestion des crédits
2. l'utilisation de la notation Bâle II des clients dans les pratiques de distribution du crédit et de détection et suivi des risques crédits

1. Avec la création de la Direction des Engagements, c'est la sécurité des processus d'engagement, de production et de gestion des crédits qui est renforcée avec :

- la mise en place d'une instruction centralisée unique (au lieu de 3 instructions précédemment) permettant une uniformisation des décisions de financement.
- la création d'une unité dédiée à la Qualité des crédits menant des actions de monitorat sur la qualité des crédits dans le réseau,
- la création d'une unité dédiée chargée des évolutions de Politique crédit et schéma délégataire.

3 évolutions majeures :

- 1) le nouveau processus d'octroi des crédits.

Sa mise en œuvre à partir de janvier 2012, vise à sécuriser le dispositif d'octroi tout en accompagnant la volonté de la Caisse régionale de se développer sur le crédit.

Le principal changement consiste en la mise en place d'un contrôle en amont par le manager, avant la décision d'octroi : la certification.

Celle-ci porte sur :

- la cohérence du plan de financement,
- le calcul des revenus, des charges, du taux d'endettement et du résiduel du foyer,
- la faisabilité et la pertinence de la garantie

et concerne l'exhaustivité des dossiers de crédit, sauf les crédits à l'Habitat ou Consommation avec une note Bâle 2 « vert » et en délégation agence.

Un contrôle trimestriel est ensuite effectué par le manager sur 10% des dossiers de crédit. Ce contrôle porte notamment sur les points non vérifiés lors de la certification. Ils sont classés selon 5 axes : conformité, risque, délégation, garantie et déblocage.

A cette occasion, la plupart des formulaires et outils d'aide à la distribution du crédit ont été revus.

2) La Politique Crédit de la Caisse Régionale a été revisitée en 2012 afin de prendre en compte les évolutions de l'environnement économique ainsi que les fondamentaux crédit / risque de la Caisse Régionale. Ce document décrit l'ensemble des éléments constitutifs de la politique de distribution des crédits, il donne un cadre de fonctionnement aux décideurs de la Caisse Régionale et il sert de référence aux acteurs de la filière crédits. Les règles qui le constituent, visent notamment à développer la distribution de crédits de qualité en maîtrisant les risques associés, et en limitant le risque de réputation et d'image de la Caisse Régionale du Languedoc. Cette Politique Crédit permet de baliser les différentes étapes du process crédit.

Dans une première partie, la politique générale se décline autour de 13 axes de principes généraux et rappelle la nécessité de développer l'usage de Bâle II dans la distribution du crédit ainsi que la nécessité d'avoir une approche de développement équilibré du crédit au regard du contexte de liquidité.

Plus précisément, elle permet de clarifier les règles en matière d'intervention géographique, d'exclusions générales, de processus délégataire, de garanties, de tarification, de limites globales et de seuils d'alerte, de traitement du risque, de règles de provisionnement, d'intervention sur les financements complexes (LBO et syndications), de capital investissement, de prescription, de conflit d'intérêt et de suivi de la mise en œuvre de la politique crédits.

Les principales évolutions de la politique générale à relever sont :

- Le principe de territorialité est clarifié. Il est rappelé que la Caisse Régionale du Languedoc a vocation à intervenir financièrement auprès des clients et prospects de son territoire, et/ou pour des projets ou opérations qui se situent sur son territoire.
- Les exclusions générales ont été mises à jour en conformité avec la charte des entrées en relation,
- L'importance de la prise de garantie est soulignée,
- Les limites opérationnelles ont été révisées à la baisse et affinées par marché au regard des fonds propres et/ou du résultat net.
- Les seuils d'alerte sont désormais différenciés par marché et selon la probabilité de défaut du Groupe de Risque. Les seuils de production sont également revus à la baisse.

- Les règles de financement des LBO ont été précisées, notamment en termes de montant et de durée. L'avis risque indépendant pour tout LBO du marché entreprise est désormais obligatoire.
- Il a été décidé de limiter l'activité de syndication,
- Des éléments sur les conflits d'intérêt sont ajoutés, l'objectif étant de sécuriser la Caisse Régionale, ses collaborateurs et ses élus.

En complément, dans une deuxième partie, des règles spécifiques sont précisées pour les différents marchés de la Caisse Régionale : Particuliers, Professionnels et associations, Agriculteurs, Entreprises, coopératives et sociétés d'économie mixte, Promotion immobilière, Collectivités locales, Energies renouvelables.

3) La confirmation de l'importance de la notation Bâle II, clé de voûte du système de maîtrise des risques à la Caisse Régionale. Les systèmes internes de notation et d'estimation des taux de défaut et/ou de perte ont un rôle essentiel dans l'attribution des crédits, le pilotage des risques, l'allocation des fonds propres et les principes de gouvernance d'entreprise.

La notation Bâle II du Groupe de Risque reflète la probabilité de défaut de ce dernier à un horizon de un an. Le système de délégation tient compte de cette notation pour orienter la conduite à tenir dans la relation commerciale, l'approche du risque, la prise de garantie et les conditions du crédit.

2. La notation Bâle II est utilisée sur l'ensemble des marchés, et complétée sur le marché de l'habitat par le score national. Au-delà de situations exceptionnelles, le suivi du risque doit intervenir le plus en amont possible en détectant les clients dont la notation Bâle II se dégrade.

De même, la détection des risques potentiels s'appuie sur des données bâloises (notation Bâle II, EL) à travers:

- Des études filières et Risques permettant d'identifier des secteurs d'activité ou des types de financement présentant un risque potentiel
- Des revues de portefeuille centralisées ou décentralisées destinées à examiner des dossiers sains mais qui pourraient présenter un risque latent.

La nécessité de développer les usages Bâle II dans la distribution du crédit est par ailleurs rappelé dans la nouvelle version de la politique crédit, validée par le Conseil d'Administration en mars 2012.

- **de gestion du risque**

L'organisation et le dispositif de suivi des risques de crédit, la méthodologie et les systèmes de mesure de ceux-ci n'ont pas connu d'évolution significative au cours de la période.

Le dispositif de provisionnement collectif a été mis à jour des évolutions réglementaires sur le calibrage des notations et la révisions des valeurs du triplet Bâle II.

Les encours des provisions collectives ont évolué comme suit :

- Filière viti-vinicole : 1 008 M€ d'exposition, encours de 48,5 M€ de provision (-6,0 M€ sur le semestre).

- Filière des professionnels de l'immobilier : 636 M€ d'exposition, encours de 16,7 M€ de provision (+1,0 M€ sur le semestre)
- Financements LBO : 301 M€ d'exposition, encours de 5,3 M€ de provision (-5,4 M€ sur le semestre)
- Acquéreurs immobiliers : 1 079 M€ d'exposition, encours de 54,4 M€ de provision (+1,6 M€ sur le semestre)

Les autres encours sains sont également couverts par une provision collective :

- EAD de 15 545 M€, encours de 126,9 M€ de provision (-5,8 M€ sur la période)

Les reprises des provisions collectives du semestre s'expliquent en partie par le passage de dossiers en CDL (provision affectée).

Les dépréciations sur base collective s'élèvent au total à 250,6 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 265,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- **d'exposition**

- Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit est présentée avant tout effet de compensation ou de prise en compte des collatéraux

<i>(en milliers d'euros)</i>	Sources / Notes comptes semestriels	30.06.2012	31.12.2011
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	5.1	24 300	19 036
Instrument dérivé de couverture	Bilan actif	457 922	370 958
Actifs disponibles à la vente	5.2	306 010	365 865
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	5.3	137 844	42 965
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	16 851 394	16 657 895
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Bilan actif	591 215	607 956
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)		18 368 685	18 064 675
Engagements de financement donnés	6	1 771 140	2 170 153
Engagements de garantie financière donnés	6	608 744	630 831
Provisions – Engagements par signature	5.10	- 6 230	- 6 082
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)		2 373 654	2 794 902
TOTAL Exposition nette		20 742 339	20 859 577

- Exposition aux grands risques (10 premiers groupes non bancaires)

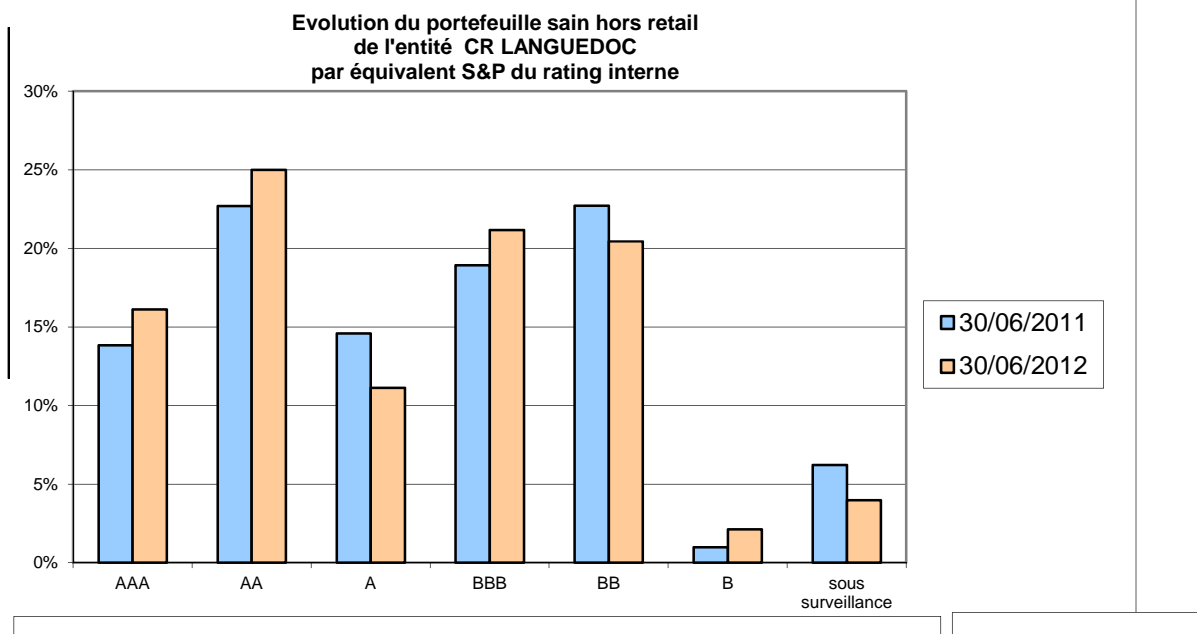
<i>Contreparties ou groupe de contreparties</i>	<i>Notation interne Crédit Agricole</i>	<i>Secteur d'activité (code APE)</i>	<i>Montant engagements (K€)</i>
01- REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON	A+	8411Z	130 963
02- DEPARTEMENT HERAULT	A+	8411Z	126 864
03- CTE D'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER	A	8411Z	126 010
04- STE NATIONALE IMMOBILIERE / CDC	A+	6820A	48 731
05- COMMUNE DE NIMES	A	8411Z	43 958
06- DEPARTEMENT DE L'AUDE	A	8411Z	41 382
07- COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE	A	8411Z	38 957
08- CHU DE MONTPELLIER	A+	8411Z	38 627
09- Groupe ALBERT	C-	4711F	38 204
10- DEPARTEMENT DE LA LOZERE	A+	8411Z	37 787

- **Exposition par agent économique**

Cf. note n°5.3 des Comptes consolidés intermédiaires résumés.

D.1.3 Qualité des encours

Qualité des encours CORPORATE au 30/06/2011 et 30/06/2012
(Ventilation en équivalent Standard & Poors)



D.1.4 Coût du risque

Le taux de créances douteuses et litigieuses s'établit à 4,05% des encours de crédits (contre 3,72% au 31/12/2011) traduisant un contexte économique toujours incertain. Conformément à sa politique prudente de provisionnement, la Caisse Régionale a maintenu une couverture satisfaisante de ces crédits risqués à hauteur de 81,2%.

Par ailleurs, elle a ajusté le provisionnement de ses risques sur crédits sains (provisions collectives et filières) et de ses risques opérationnels conformément à sa politique de gestion prudente.

Le coût du risque s'élève à fin juin à 52,6 M€.

D.2. Risques de marché

D.2.1 Description – Définition

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement les instruments enregistrés en « Trading » et ceux enregistrés en « Disponibles à la vente ». La variation de juste valeur des instruments de Trading se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur des instruments « Disponibles à la vente » se traduit par un impact sur les fonds propres.

D.2.2 Principales évolutions en termes de politique :

L'arrivée annoncée du ratio de liquidité LCR et l'augmentation durable du prix de la liquidité a conduit la Caisse régionale à adapter sa cible d'allocation stratégique.

L'objectif est de respecter le ratio LCR à fin décembre 2013 en souscrivant notamment des titres éligibles à la qualité de réserves au sens du ratio LCR.

L'allocation du portefeuille de placement des excédents de fonds propres cible à fin 2013 est ainsi :

- Titres d'investissement : 80%
- Titres de placement : 10%
- Disponibilités : 10%

Avec une cible intermédiaire à fin 2012 :

- Titres d'investissement : 70% (dont 58% éligible LCR)
- Titres de placement : 15%
- Disponibilités : 15%

Au 30 juin 2012, la Caisse régionale avait l'allocation suivante :

- Titres d'investissement : 54%
- Titres de placement : 16%
- Disponibilités : 30%

Compte tenu des éléments connus à fin juin sur la réglementation Bâle III, la montée en charge pour atteindre l'allocation cible sur les titres d'investissement à fin 2012 devrait se faire exclusivement par souscription de réserves LCR de niveau 1 (exemple : OAT).

- **Activité de marchés (Value at Risk et scénario catastrophe)**

La VAR permet d'estimer le risque d'un « portefeuille de placement » investi sur les marchés financiers en calculant un risque de perte pour différents niveaux de prudence et différents horizons.

La VAR 1 mois au 30 juin 2012 est de 8,0 M€ (soit 5% du résultat net consolidé 2011 de la Caisse régionale)

Le scénario catastrophe défini par Crédit Agricole S.A. a pour objectif de déterminer l'impact sur le « portefeuille de placement » d'une évolution adverse des marchés financiers. Les hypothèses du scénario sont :

- actions : baisse de 35%,
- obligations : hausse des taux dépendant de la catégorie de l'obligation,
- alternatif : baisse de 10%,
- monétaire dynamique : baisse de 2,5%.

Au 30 juin 2012, le scénario catastrophe aurait un impact sur la Caisse régionale du Languedoc de 34,7 M€ (20% du résultat net consolidé 2011 de la Caisse régionale) sur la valorisation de ce « portefeuille de placement ».

La Caisse régionale a également ajouté un scénario catastrophe avec des hypothèses propres. L'objectif est de vérifier que la Caisse régionale dispose d'un stock de plus-values latentes suffisant pour faire face aux éventuelles provisions liées à un choc de marché.

Le scénario de stress appliqué est :

- une baisse des indices actions basée sur un niveau de CAC évoluant de 3 000 pts à 1 000 pts,
- une hausse des taux de marché de 1, 2 ou 3 points.

Pour chaque couple de valeur (niveau de CAC, hausse des taux), est évalué le montant de provision à passer sur le compte de résultat de l'exercice ainsi que le matelas de plus-values résiduelles.

Le PNB de la Caisse régionale est protégé sur l'exercice si le matelas de plus-values latentes résiduelles est supérieur au montant à provisionner.

Au 30/06/2012, le reliquat de plus-values latentes après baisse du CAC à 2000 pts et hausse des taux de 3% est de +23 M€.

- **Risque de contrepartie**

La Caisse régionale a assoupli les règles concernant la notation des titres en direct éligibles au portefeuille. La notation Standard and Poor's minimum à respecter est de :

- AA- pour les titres d'états et les covered bonds (contre AAA en 2011),
- BBB- pour les corporates (contre BBB en 2011).

Les nouveaux seuils se basent sur :

- la notation minimum pour être éligible LCR (AA-)
- la notation minimum pour être classé en titres d'investissement (BBB-)

Depuis l'été 2011, la Caisse régionale a largement réduit son risque de contrepartie indirect sur les états PIIGS lié à la détention d'OPCVM. Au 30 juin 2012, il est inférieur à 1 M€.

D.3. Risque de taux d'intérêt global

D.3.1 Description – Définition

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan.

D.3.2 Principales évolutions en termes :

- **d'objectifs et de politique**

La Caisse Régionale mesure ses impasses de taux en utilisant la méthode, l'outil et les conventions nationales.

En plus de l'impasse synthétique sur laquelle s'appliquent les limites Crédit Agricole S.A., la Caisse Régionale mesure une impasse sur :

- le risque à taux fixe des opérations en stock ou engagées telles que les crédits en incluant le compartiment fonds propres
- le risque inflation,
- le risque sur les options de cap.

Les conventions d'écoulement sont les conventions nationales, excepté les hypothèses de remboursements anticipés de taux qui sont déterminées de façon locale à partir des remboursements constatés au cours des exercices précédents (comme le préconise Crédit Agricole S.A.).

En 2012, la Caisse régionale a modifié la convention d'écoulement des fonds propres en la passant de 20 à 25 ans (possibilité offerte par CASA). Ce rallongement permet un meilleur adossement avec les crédits dont la maturité dépasse la durée de 20 ans.

La Caisse régionale a toujours pour objectif d'insensibiliser le bilan aux variations des taux d'intérêts.

CASA a revu en 2011 les limites qui s'appliquent aux gaps synthétiques :

Le calibrage des limites en gap de taux d'intérêt des Caisses Régionales doit être fait en examinant les ratios suivants pour un choc uniforme de taux de +/-200 points de base (+/- 2%) :

- o la perte potentielle actualisée sur toutes les maturités doit être inférieure à 10% des fonds propres prudentiels,
- o la perte potentielle sur la première année glissante et l'année 2 en civil doit rester inférieure à 5% du PNB d'activité budgété,
- o la perte potentielle sur l'année 3 à l'année 10 (en civil) doit rester inférieure à 4% du PNB d'activité budgété.

La Caisse Régionale applique les recommandations nationales sur l'impasse synthétique.

Par ailleurs la Caisse Régionale a ajouté des limites de risque sur l'impasse stock taux fixe et sur l'impasse stock inflation. Les limites sont les suivantes :

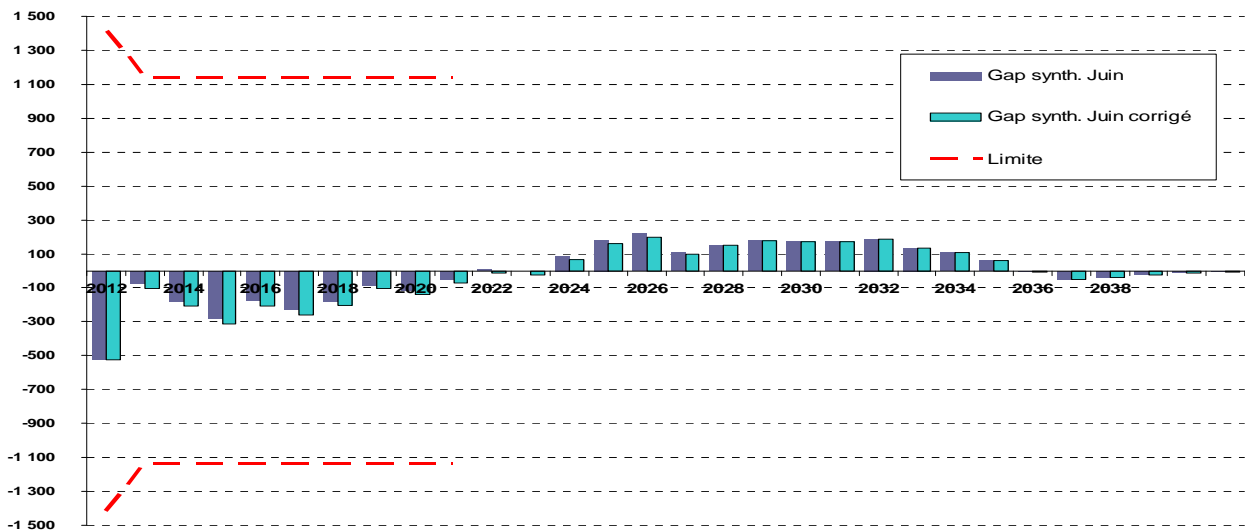
- o sur l'impasse taux fixe :

- la perte potentielle sur la première année glissante et l'année 2 en civil doit rester inférieure à 4% du PNB d'activité budgété soit une limite de 1 134 M€ pour 2012,
- la perte potentielle sur l'année 3 à l'année 10 en civil doit rester inférieure à 3% du PNB d'activité budgété soit une limite de 851 M€ pour 2012.

o sur l'impasse inflation :

- la perte potentielle sur la première année glissante et l'année 2 à 10 en civil doit rester inférieure à 1% du PNB d'activité budgété soit une limite de 284 M€ pour 2012.

Au 30 juin 2012, l'ensemble des limites de risque sont respectées.



VAN à 30 ans :

	VAN (hors portefeuille obligataire)		VAN (avec portefeuille obligataire)	
	Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Si les taux baissent de 200 bp	+ 2,3 M€	+ 9,0 M€	+ 4,8 M€	+ 11,5 M€
Si les taux montent de 200 bp	- 12,9 M€ (0,8% des FP)	- 18,1 M€ (1,1% des FP)	- 15,3 M€ (0,9% des FP)	- 20,6 M€ (1,2% des FP)

D.4. Risque de change

Le risque de change revêt un caractère non significatif à la Caisse régionale du Languedoc.

D.5. Risque de liquidité et de financement

D.5.1 Description – Définition

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois. L'exposition au risque est mesurée par le Coefficient de liquidité (ratio réglementaire à un mois) de la Caisse régionale. Crédit Agricole S.A., en tant qu'Organe Central du Groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du Groupe.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances globales (50% des prêts MLT débloqués). Par ailleurs, elle peut émettre des Titres de Créances Négociables (CDN, BMTN soumis à l'autorisation préalable de Crédit Agricole S.A.).

D.5.2 Principales évolutions en termes :

- **d'objectifs, de politique et de gestion du risque**

La Caisse régionale est soumise dans la gestion de sa liquidité :

- au ratio de liquidité standard; la Caisse Régionale pilote le ratio au dessus de 120% et une alerte de niveau Comité Financier a été fixée à 105%.
- aux limites fixées par Crédit Agricole S.A. sur les volumes et les échéances du refinancement

Crédit Agricole S.A a défini des règles de gestion sur la liquidité afin de prémunir le groupe d'un risque d'illiquidité. Les principes suivants permettent de limiter les échéances annuelles de liquidité (pas de changement sur 2012) :

- Mise en place pour chaque Caisse régionale, d'un volume limite de refinancement à court terme ; il s'agit de la limite qui assure la résistance à une crise systémique.
- Limite assurant la résistance à une crise globale : la Caisse Régionale doit maintenir durant au moins deux semaines une situation de trésorerie excédentaire.
- Limite assurant la résistance à une crise idiosyncratique (c'est-à-dire sur le nom Crédit Agricole) : la Caisse Régionale doit maintenir durant au moins un mois une situation de trésorerie excédentaire.
- L'encours de dette à long terme arrivant à échéance sur un semestre doit être au maximum de 2,5% de l'encours des crédits de la Caisse régionale.
- L'impact d'un stress sur les spreads de liquidité (augmentation de +100 bp) doit générer sur le gap de liquidité moyen long terme un impact inférieur à 7,5% du PNB de la Caisse régionale.

→ La Caisse régionale respecte les limites fixées.

- **d'exposition**

Mesuré selon la méthode règlementaire, le ratio de liquidité standard ressort à 156 % au 30/06/2012.

Le déficit de liquidité crédit – collecte au 30 juin 2012 est de 5,1 Md€.

Le droit à limite court terme au 30 juin 2012 de la Caisse régionale du Languedoc est de 2 354 M€ (correspondant au volume maximum sur lequel la Caisse régionale peut se refinancer à moins d'un an). Au 30 juin 2012, la Caisse régionale consomme 85% de sa Limite court terme.

Les réserves de liquidité de la Caisse régionale au 30/06/2012 sont de 3 047 M€.

D 6 Risques opérationnels

D.6.1 Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au coût des risques résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, des défaillances humaines, des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Ce sont par exemple la fraude externe et interne, les risques juridiques et de non conformité, les erreurs de traitement, les dommages aux actifs (inondations, dégradations ...), etc.

La Caisse régionale a mis en place son dispositif de gestion des risques opérationnels, selon les recommandations données par Crédit Agricole S.A.. Un point sur le risque opérationnel (mesure du risque, actions à mettre en place, adaptation éventuelle du dispositif) est fait trimestriellement en Comité de Contrôle Interne.

D.6.2 Principales évolutions

Au cours du premier semestre 2012, les principales évolutions ont concerné :

- ✚ La finalisation en janvier 2012 de la cartographie des risques opérationnels 2011 qui était la première cartographie exhaustive depuis 2007. Tous les risques du référentiel CASA ont été passés en revue, sur toutes les unités.
- ✚ Les modalités de révision de la cartographie des risques opérationnels ont été modifiées en Comité de Contrôle Interne en avril 2012. La cartographie exhaustive se fera désormais par quart tous les ans, au lieu d'être réalisée en une fois tous les quatre ans. La cartographie 2012 a été lancée lors de ce premier semestre selon ces nouvelles modalités.
- ✚ l'actualisation du périmètre d'analyse des scénarii majeurs, avec la refonte d'un scénario par CASA (Indisponibilité du système d'information).
- ✚ la poursuite des plans de réduction des risques opérationnels validés par le Comité de Contrôle Interne
- ✚ l'intégration de toutes nos filiales dans le dispositif de gestion des risques opérationnels.

E. Dispositif de contrôle interne

E.1. Le contrôle permanent

Le dispositif de contrôle permanent est mis en œuvre au travers d'un outil national dénommé SCOPE permettant de rassembler l'ensemble des contrôles réalisés dans les services de la Caisse régionale ;

Il permet la réalisation et le suivi des contrôles de premier et second niveau et consigne également le suivi des plans d'actions correctives mis en oeuvre.

Des mises à jour régulières du plan de contrôle (siège et réseaux) sont effectuées. Un reporting trimestriel au Comité de Contrôle Interne est effectué à partir des résultats obtenus.

Le dispositif de contrôle comptable, conforme aux préconisations de Crédit Agricole SA, a été complètement déployé et est opérationnel. L'organisation mise en place répartit les missions entre les contrôles de niveau 2.1 positionnés au sein du département Comptabilité/Fiscalité et les contrôles de niveau 2.2 affectés au département Contrôle Permanent.

En complément de ce dispositif de contrôle, le contrôle permanent comptable mène des missions ponctuelles. Le plan d'actions 2012, validé par le Comité de Contrôle Interne, a été défini de façon à conduire les missions sur les domaines non retenus en 2011 et prenant en compte les risques identifiés dans la cartographie des risques comptables.

Ces missions ont été effectuées sur les domaines suivants au cours du 1er semestre 2012 : les filiales CALEN, CALI, CMM et Patri Immo, le back office Trésorerie, le département Risque et Recouvrement, le département Assurances, l'unité Espèces et Automates et le service Monétique. Des missions thématiques portant sur l'examen de l'ajustement BASIGA et les comptes de hors bilan ont été également réalisées.

Le reporting à la Direction Générale est effectué en Comité de Contrôle Interne. Ce reporting inclut, outre les constats, des plans d'actions correctives qui font l'objet d'un suivi de leur réalisation, permettant de renforcer la sécurité de l'ensemble du dispositif d'élaboration et de traitement de l'information comptable.

Le dispositif de contrôle financier sur la liquidité, conforme aux préconisations de Crédit Agricole SA, a été déployé pendant le 2eme semestre 2011 et les premiers contrôles ont été effectués dès janvier 2012.

E.2. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Le dispositif de maîtrise des risques de non-conformité vise à prémunir la Caisse Régionale des risques liés au non-respect des lois, règlements ou normes professionnelles ainsi que des risques d'image et de réputation.

Au cours du 1er semestre 2012, la Caisse Régionale a adapté son organisation pour renforcer la maîtrise des risques de non-conformité et l'efficacité et les synergies de son dispositif en regroupant au sein d'une même unité le contrôle permanent et le contrôle de conformité. L'objectif est de renforcer l'identification des risques, les actions correctrices, les contrôles et les indicateurs de suivi permettant le pilotage de ces risques.

Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en oeuvre.

Le dispositif de maîtrise des risques de non-conformité s'articule autour de 4 volets :

- ✓ La prévention,
- ✓ L'adaptation des procédures et process aux nouveautés réglementaires et aux risques,
- ✓ Les contrôles,
- ✓ Le reporting.

Les principales évolutions du dispositif au cours du 1^{er} semestre 2012 sont les suivantes :

- ✓ En matière de prévention, la Caisse Régionale a poursuivi ses actions de formation, de sensibilisation et d'actualisation des compétences de ses collaborateurs sur les thématiques de lutte anti blanchiment, conformité, fraude, directive MIF. La Caisse Régionale a également démarré la formation réglementaire des collaborateurs à la Loi sur les crédits à la consommation. Un avis de conformité est systématiquement donné avant le lancement de tout nouveau produit ou activité afin de s'assurer de l'analyse et de la couverture des éventuelles zones de risques par un dispositif adapté.
- ✓ En matière d'adaptation des procédures aux évolutions réglementaires et aux risques, les actions majeures ont été la poursuite de la transposition des consignes Groupe en matière de consumérisme.
- ✓ En matière de contrôles, le plan de contrôle des risques de non-conformité, intégré dans le plan de contrôle permanent de la Caisse Régionale, a été actualisé et enrichi au cours du 1^{er} semestre 2012.

En parallèle, le reporting des contrôles est assuré en Comité de Contrôle Interne où sont présentés les résultats des contrôles, les plans d'actions et le suivi de l'avancement des actions engagées. Par ailleurs les risques clefs de non-conformité font l'objet d'une remontée trimestrielle à CA.sa.

E.3. Le contrôle périodique

Dans le cadre de la démarche de la Ligne Métier Audit-Inspection du groupe, la cartographie des risques auditables ainsi que le plan d'action pluriannuel ont été actualisés et validés par l'Inspection Générale Groupe pour 2012.

Le plan d'action annuel qui en découle a été validé au Comité de Contrôle Interne du 23 Janvier 2012 puis présenté au Comité d'Audit du 26 Janvier 2012.

Le plan d'action prévoit 89 missions pour 2012 et son déroulement est régulièrement présenté au Comité de Contrôle Interne et au Comité d'Audit.

La synthèse des comptes rendus de missions Siège et la synthèse des résultats des contrôles normalisés Agences du premier semestre 2012 seront communiquées en Juillet 2012 à l'Inspection générale du groupe conformément à ses instructions.

F. Tendances récentes et perspectives

Fort de ses positions commerciales et de sa solidité financière, la Caisse régionale entend maintenir le cap défini au premier semestre : celui d'un développement équilibré permettant de concilier son rôle de premier partenaire financier de l'économie régionale avec la nécessaire sécurisation du refinancement par des ressources stables. Le deuxième semestre 2012 verra également la définition d'un nouveau projet d'entreprise à horizon 2015, qui précisera les actions à venir de la Caisse régionale dans le cadre de ses engagements relationnels avec ses clients et sociétaires.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU
30 JUIN 2012

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole du
Languedoc en date du 26 juillet 2012**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	3
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	3
COMPTE DE RESULTAT	4
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	5
BILAN ACTIF	6
BILAN PASSIF	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	10
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	12
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	12
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	13
2.1. <i>Evènements significatifs de la période</i>	13
2.2. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i>	14
2.3. <i>Les écarts d'acquisition</i>	14
2.4. <i>Parties liées</i>	14
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
3.1. <i>Produits et charges d'intérêts</i>	15
3.2. <i>Commissions nettes</i>	16
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	16
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	18
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	18
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	19
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	19
3.8. <i>Coût du risque</i>	20
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	20
3.10. <i>Impôts</i>	20
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	22
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	24
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	24
5.1. <i>Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	24
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	25
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	26
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	29
5.5. <i>Exposition au risque souverain (si l'entité est concernée)</i>	30
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	31
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	32
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	32
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	33
5.10. <i>Provisions</i>	34
5.11. <i>Capitaux propres</i>	36
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	37
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	38
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	38
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	38
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	39
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	40
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2012	40

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

1. Dénomination, Siège Social et immatriculation

Dénomination sociale : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du LANGUEDOC

Appellation commerciale : Crédit Agricole du LANGUEDOC

Siège Social : avenue de Montpelliéret - MAURIN - 34977 LATTES CEDEX

Code APE : 641D

Numéro SIRET : 492 826 417 000 15

Numéro SIREN : 492 826 417 RCS MONTPELLIER

Lieu de cotation : EURONEXT PARIS

2. Forme juridique

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc est une société coopérative à capital variable, régie par les dispositions des articles L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier relatifs au Crédit Agricole, et soumise à la réglementation bancaire contenue dans les articles L 511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

En outre, elle est soumise aux dispositions légales ou réglementaires contenues dans :

- la loi 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, modifiée par la loi du 13 juillet 1992 relative à la modernisation des entreprises coopératives,
- les dispositions non abrogées de l'ancien livre V du Code Rural,
- les articles L 231-1 et suivants du Code de Commerce relatifs aux sociétés à capital variable.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	491 442	941 643	461 303
Intérêts et charges assimilées	3.1	-306 948	-623 157	-283 722
Commissions (produits)	3.2	142 067	318 022	161 748
Commissions (charges)	3.2	-19 502	-39 328	-20 203
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-639	-4 103	-445
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	7 582	72 323	43 194
Produits des autres activités	3.5	2 969	2 410	1 250
Charges des autres activités	3.5	-1 822	-6 280	-3 467
PRODUIT NET BANCAIRE		315 149	661 530	359 658
Charges générales d'exploitation	3.6	-135 385	-266 258	-129 771
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-4 345	-10 746	-5 242
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		175 419	384 526	224 645
Coût du risque	3.8	-52 605	-103 102	-84 700
RESULTAT D'EXPLOITATION		122 814	281 424	139 945
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-19	693	248
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2			
RESULTAT AVANT IMPOT		122 795	282 117	140 193
Impôts sur les bénéfices	3.10	-45 280	-86 843	-36 174
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		77 515	195 274	104 019
Intérêts minoritaires				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		77 515	195 274	104 019

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat net part du groupe	77 515	195 274	104 019
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	8 114	-51 445	-9 197
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	617	-1 816	-789
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-1 849	1 262	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence	6 882	-51 999	-9 986
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	0		0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe (note 3.11)	6 882	-51 999	-9 986
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	84 397	143 275	94 033
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires	0	-1	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	84 397	143 274	94 033

Les montants sont présentés nets d'impôts.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		106 075	108 386
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.5	24 300	19 036
Instruments dérivés de couverture		457 922	370 958
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	1 124 389	1 194 542
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 636 514	1 291 247
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	16 851 394	16 657 895
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		515 070	360 103
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.5	591 215	607 956
Actifs d'impôts courants et différés		183 814	147 719
Comptes de régularisation et actifs divers		631 377	543 551
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8	8 259	8 514
Immobilisations corporelles	5.9	46 484	47 593
Immobilisations incorporelles	5.9	4 731	4 317
Ecart d'acquisition	2.2		
TOTAL DE L'ACTIF		22 181 544	21 361 817

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	20 854	15 892
Instruments dérivés de couverture		653 669	463 345
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	12 182 732	12 343 928
Dettes envers la clientèle	5.6	5 620 002	5 186 510
Dettes représentées par un titre	5.7	157 552	36 244
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		369 990	291 105
Passifs d'impôts courants et différés		44 115	0
Comptes de régularisation et passifs divers		535 258	504 912
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	108 606	103 920
Dettes subordonnées	5.7	11 706	11 660
TOTAL DETTES		19 704 484	18 957 516
CAPITAUX PROPRES		2 477 060	2 404 301
Capitaux propres - part du Groupe		2 477 043	2 404 288
Capital et réserves liées		1 392 026	1 380 684
Réserves consolidées		949 179	776 889
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		58 323	51 440
Résultat de l'exercice		77 515	195 274
Intérêts minoritaires		17	13
TOTAL DU PASSIF		22 181 544	21 361 817

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX
PROPRES**

	Capital et réserves liées			Capital et réserves conso part du Groupe	Total des gains et pertes compta direct en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minorit	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves conso liées au capital (1)	Eliminat des titres auto-détenus						
(en milliers d'Euros)									
Capitaux propres au 1er janvier 2011	203 800	1 959 044	-235	2 162 609	103 440	22 771	2 288 821	13	2 288 834
Augmentation de capital	188			188			188		188
Variation des titres auto détenus		-1 236	-181	-1 417			-1 417		-1 417
Dividendes versés au 1er semestre 2011				0		-22 771	-22 771		-22 771
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	188	-1 236	-181	-1 229	0	-22 771	-24 000	0	-24 000
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-9 986	0	-9 986	0	-9 986
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2011				0		104 019	104 019		104 019
Autres variations		3		3			3		3
Capitaux propres au 30 juin 2011	203 988	1 957 811	-416	2 161 383	93 454	104 019	2 358 857	13	2 358 870
Augmentation de capital	-2 335			-2 335			-2 335		-2 335
Variation des titres auto détenus		1 236	-4 720	-3 484			-3 484		-3 484
Dividendes versés au 2ème semestre 2011									
Dividendes reçus des CR et filiales		189		189			189		189
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-2 335	1 425	-4 720	-5 630	0	0	-5 630	0	-5 630
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-42 013	0	-42 013	0	-42 013
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2nd semestre 2011				0		91 255	91 255		91 255
Autres variations		1 819		1 819			1 819		1 819
Capitaux propres au 31 décembre 2011	201 653	1 961 055	-5 136	2 157 572	51 441	195 274	2 404 288	13	2 404 301
Affectation du résultat 2011		195 274		195 274		-195 274	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2012	201 653	2 156 329	-5 136	2 352 846	51 441	0	2 404 288	13	2 404 301
Augmentation de capital	12 527			12 527			12 527		12 527
Variation des titres auto détenus	-914		2 372	-1 185			-1 185		-1 185
Dividendes versés au 1er semestre 2012		-23 375		-23 375			-23 375		-23 375
Dividendes reçus des CR et filiales		395		395			395		395
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires		-4		-4			-4		-4
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	11 613	-25 627	2 372	-11 642	0	0	-11 642	0	-11 642
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	6 883	0	6 883	5	6 888
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2012				0		77 515	77 515	-1	77 514
Autres variations		-1		-1			-1		-1
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012	213 266	2 130 701	-2 764	2 341 203	58 324	77 515	2 477 043	17	2 477 060

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
Résultat avant impôts	128 570	140 193	282 117
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4 345	5 480	10 746
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	70 891	93 118	118 182
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	19	-257	-702
Résultat net des activités d'investissement	242	811	1 050
Résultat net des activités de financement	-24 092	10 792	-30 002
Autres mouvements	51 405	109 944	99 274
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements			
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-312 356	-147 075	-135 344
Flux liés aux opérations avec la clientèle	170 628	-87 857	-99 313
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	286 130	235 931	210 510
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-49 672	22 761	-81 567
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-35 162	-78 620	-117 814
Impôts versés	59 568	-54 860	-223 528
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles			
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	239 543	195 277	157 863
Flux liés aux participations (1)	0	-1 483	66 893
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-3 669	-1 977	-3 951
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-3 669	-3 460	62 942
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-58 277	-22 584	-105 096
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-196	-23 209	-23 498
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-58 473	-45 793	-128 594
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	177 401	146 024	92 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	52 362	-39 849	-39 849
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	108 285	103 979	103 979
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-55 923	-143 828	-143 828
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	229 763	106 175	52 362
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	106 033	113 681	108 285
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	123 730	-7 506	-55 923
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	177 401	146 024	92 211

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par le groupe Caisse régionale à ses actionnaires, à hauteur de 23 375 milliers d'euros pour le premier semestre 2012 ; il comprend également le remboursement de parts du Fonds dédié Force Languedoc pour 40 050 milliers d'euros ; enfin, il inclut un montant net d'émission de parts sociales de Caisses locales pour 12 527 milliers d'euros.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{er} application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n°1205/2011)	1 ^{er} Janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union Européenne	Date de 1 ^{er} application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendements de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} Janvier 2013

La Caisse régionale du Crédit Agricole du Languedoc n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS1 prévoit au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.

- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Languedoc et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Languedoc sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Événements significatifs de la période

La Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc détient une participation dans la Holding Sacam International pour un montant de 35 962 milliers d'euros, soit 4% des titres de la société.

Cette Holding est détenue par 38 Caisses régionales et détient :

- 5% des parts de la banque Emporiki
- 10% des parts de la banque Cariparma
- 12% des parts de la banque ACBA

Au 30 juin, la valeur unitaire du titre Sacam International est de 10,53 euros ; compte tenu de son coût d'acquisition unitaire de 15 euros et de la baisse observée en 2012 de son cours depuis plus de 3 ans, la Caisse régionale a comptabilisé une dépréciation durable de ses titres à hauteur de 10 717 milliers d'euros.

Le modèle de provision épargne-logement a évolué au 30 juin 2012 :

- Intégration du spread de liquidité dans le calcul de la provision
- Prise en compte de nouvelles lois d'écoulement des PEL
- Utilisation de nouveaux Coefficients d'Utilisation des Droits (CUD)

Compte tenu de ces évolutions, la Caisse régionale est en reprise de provision de 4 654 milliers d'euros au 30 juin.

Le taux d'actualisation de référence pour le calcul des engagements sociaux du groupe Crédit Agricole a évolué à compter de 2012 afin d'améliorer le processus et de converger vers les standards de place. Il est désormais retenu une moyenne arithmétique par tranches de durée des indices Iboxx et Bloomberg.

Au 30 juin, la Caisse régionale a comptabilisé un effet d'actualisation des engagements sociaux de 1850 milliers d'euros net d'impôts en situation nette débitrice.

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant

2.3. Les écarts d'acquisition

Néant

2.4. Parties liées

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du premier semestre 2012 :

Les parties liées à la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Les relations entre parties liées sont principalement composées de :

- La participation des Caisses locales au capital de la Caisse régionale du Languedoc pour 127 740 K€ : les Caisses locales ont perçu 4 215 K€ d'intérêts aux parts au cours du 1^{er} semestre 2012 ; elles détiennent 56 843 K€ de bons de caisse au 30 juin 2012, à échéance du 31 décembre 2012.
- La participation de la Caisse régionale du Languedoc dans le fonds dédié Force Languedoc pour 7 422 K€ au 30 juin 2012.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 556	6 484	3 164
Sur opérations internes au Crédit Agricole	28 678	19 841	7 220
Sur opérations avec la clientèle	342 807	674 598	337 182
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	951		654
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 286	1 549	8 218
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	108 164	16 674	104 865
Sur opérations de location-financement		222 497	
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	491 442	941 643	461 303
Sur opérations avec les établissements de crédit	-2 156	-4 882	-2 466
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-149 567	-302 603	-143 149
Sur opérations avec la clientèle	-40 205	-58 911	-26 197
Sur dettes représentées par un titre	-590	-2 468	-1 299
Sur dettes subordonnées	-242	-1 050	-811
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-114 153	-253 222	-109 785
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-35	-21	-15
Charges d'intérêts	-306 948	-623 157	-283 722

(1) dont 16 266 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 30 078 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 14 646 milliers d'euros au 30 juin 2011

(2) dont 925 milliers d'euros au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 2129 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 1 069 milliers d'euros au 30 juin 2011

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	255	-26	229	521	-158	363	381	-45	336
Sur opérations internes au Crédit Agricole	15 214	-9 792	5 422	32 246	-18 520	13 726	15 437	-10 393	5 044
Sur opérations avec la clientèle	36 769	-1 327	35 442	74 938	-1 573	73 365	39 598	-630	38 968
Sur opérations sur titres		-37	-37		-64	-64		-23	-23
Sur opérations de change	103		103	179		179	83		83
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	352		352	10 928	-1 048	9 880	5 778	-445	5 333
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	87 135	-8 231	78 904	194 300	-17 901	176 399	97 737	-8 631	89 106
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	2 239	-89	2 150	4 910	-64	4 846	2 734	-36	2 698
Produits nets des commissions	142 067	-19 502	122 565	318 022	-39 328	278 694	161 748	-20 203	141 545

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-953	-4 943	-787
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	-6	149	
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	320	691	342
Résultat de la comptabilité de couverture			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-639	-4 103	-445

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	8 066	-8 066	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 431	-3 635	796
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	3 635	-4 431	-796
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	1 657 019	-1 657 019	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	866 551	-790 468	76 083
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	790 468	-866 551	-76 083
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	1 665 085	-1 665 085	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	5 212	-5 212	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	3 658	-1 554	2 104
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 554	-3 658	-2 104
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	1 108 698	-1 108 698	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	590 716	-517 982	72 734
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	517 982	-590 716	-72 734
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	1 113 910	-1 113 910	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	2 687	-2 687	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	1 115	-1 572	-457
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 572	-1 115	457
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	773 822	-773 822	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	381 720	-392 102	-10 382
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	392 102	-381 720	10 382
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	776 509	-776 509	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus	2 546	25 806	25 398
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	15 768	46 646	17 879
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-10 732	-129	-83
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	7 582	72 323	43 194

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			61
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-255	-455	-238
Autres produits (charges) nets	1 402	-3 415	-2 040
Produits (charges) des autres activités	1 147	-3 870	-2 217

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	-85 036	-167 917	-83 808
Impôts et taxes	-7 369	-13 968	-5 755
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-42 980	-84 373	-40 208
Charges d'exploitation	-135 385	-266 258	-129 771

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Salaires et traitements (1)	-42 652	-82 514	-42 798
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-4 364	-9 177	-4 182
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	0	-3 458	0
Autres charges sociales	-18 264	-34 419	-16 760
Intéressement et participation	-13 857	-26 486	-14 360
Impôts et taxes sur rémunération	-5 899	-11 863	-5 708
Total charges de personnel	-85 036	-167 917	-83 808

(1) L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. La Caisse régionale n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux amortissements	-4 345	-10 745	-5 242
- immobilisations corporelles	-4 344	-10 735	-5 238
- immobilisations incorporelles	-1	-10	-4
Dotations aux dépréciations	0	-1	0
- immobilisations corporelles		-1	0
- immobilisations incorporelles			
Total	-4 345	-10 746	-5 242

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-124 416	-251 669	-165 139
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-118 461	-212 655	-137 177
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-497	-3 147	-3 117
Risques et charges	-5 458	-35 867	-24 845
Reprises de provisions et de dépréciations	70 934	146 644	79 626
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		339	
Prêts et créances	66 831	137 975	73 594
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		24	24
Engagements par signature	321	898	610
Risques et charges	3 782	7 408	5 398
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-53 482	-105 025	-85 513
Plus ou moins valeurs de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-397	-1 228	-791
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 339	3 278	1 665
Décotes sur crédits restructurés	-65	-127	-61
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	-52 605	-103 102	-84 700

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-19	693	248
Plus-values de cession	6	701	256
Moins-values de cession	-25	-8	-8
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	0	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	-19	693	248

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant	-42 773	-100 063	-48 729
Charge d'impôt différé	-2 507	13 220	12 555
Charge d'impôt de la période	-45 280	-86 843	-36 174

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	122 795	36,10%	44 329
Effet des différences permanentes			-3 111
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-417
Effet de l'imposition à taux réduit			7
Effet des autres éléments			2 570
Taux et charge effectif d'impôt		-36,87%	-45 280

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	282 117	36,10%	101 844
Effet des différences permanentes			-10 114
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-672
Effet de l'imposition à taux réduit			-33
Effet des autres éléments			-4 183
Taux et charge effectif d'impôt		30,78%	86 842

Au 30 juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	140 193	34,43%	48 268
Effet des différences permanentes			-9 391
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			293
Effet de l'imposition à taux réduit			7
Effet des autres éléments			-3 003
Taux et charge effectif d'impôt		25,80%	36 174

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

(en milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
au 30/06/2011					
Variation de juste valeur		2 529	-789		1 740
Transfert en compte de résultat		-11 726			-11 726
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					0
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	0	-9 197	-789	0	-9 986
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)					0
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)	0	-9 197	-789	0	-9 986
au 31/12/2011					
Variation de juste valeur		-22 664	-1 728		-24 392
Transfert en compte de résultat		-28 781	-88		-28 869
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				1 262	1 262
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	0	-51 445	-1 816	1 262	-51 999
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)		-1			-1
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)	0	-51 446	-1 816	1 262	-52 000

au 30/06/2012

Variation de juste valeur		7 721	617		8 338
Transfert en compte de résultat		393			393
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				-1 849	-1 849
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)	0	8 114	617	-1 849	6 882
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)					0
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (1)	0	8 114	617	-1 849	6 882

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Montant brut	6 663	-73 255	-13 993
Impôt	1 451	21 809	4 796
Total net	8 114	-51 446	-9 197

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

L'information financière fournie dans les reporting internes de la Caisse régionale concerne l'activité bancaire dans sa globalité.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	17 377	12 016
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	6 923	7 020
Valeur au bilan	24 300	19 036
<i>dont titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	352	239
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	352	239
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	17 025	11 777
Valeur au bilan	17 377	12 016

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle	6 923	7 020
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	6 923	7 020

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 854	15 892
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	20 854	15 892

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	20 854	15 892
Valeur au bilan	20 854	15 892

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées	114 854	14 256		110 209	10 305	
Obligations et autres titres à revenu fixe	191 156	49 724	-1 357	255 656	59 260	-2 031
Actions et autres titres à revenu variable	19 065	3 154	-500	30 006	3 616	-1 634
Titres de participation non consolidés	799 314	22 073	-13	798 671	21 881	-10 730
Total des titres disponibles à la vente	1 124 389	89 207	-1 870	1 194 542	95 062	-14 395
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 124 389	89 207	-1 870	1 194 542	95 062	-14 395
Impôts		-24 004	639		-25 976	1 262
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		65 203	-1 231		69 086	-13 133

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	136 998	41 943
dont comptes ordinaires débiteurs sains	41 785	41 921
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	846	1 022
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	137 844	42 965
Dépréciations		
Valeur nette	137 844	42 965
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	108 291	1 092
Comptes et avances à terme	1 345 960	1 202 758
Titres non cotés sur un marché actif	44 419	44 432
Prêts subordonnés		
Total	1 498 670	1 248 282
Dépréciations		
Valeur nette	1 498 670	1 248 282
Valeur au bilan	1 636 514	1 291 247

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	54 516	49 254
Autres concours à la clientèle	17 440 276	17 229 525
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	22 250	22 250
Titres non cotés sur un marché actif	3 945	3 868
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	56 906	53 980
Comptes ordinaires débiteurs	102 734	90 774
Total	17 680 627	17 449 651
Dépréciations	829 233	791 756
Valeur nette	16 851 394	16 657 895
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	16 851 394	16 657 895

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2012, la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc a apporté 7 027 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 5 034 millions d'euros en 2011. La Caisse régionale conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse régionale a apporté :

- 4 677 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France contre 2 699 M€ en 2011;
- 362 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 658 M€ en 2011 ;
- 812 M€ de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 711 M€ en 2011 ;
- 1 175 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 966 M€ en 2011.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	12				12
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 636 514				1 636 514
Institutions non établissements de crédit	2 354 575	11 181	9 681		2 344 894
Grandes entreprises	2 653 532	168 963	149 547	53 220	2 450 765
Clientèle de détail	12 672 508	532 385	419 377	197 408	12 055 723
Total *	19 317 141	712 529	578 605	250 628	18 487 908
Valeur au bilan					18 487 908

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 47 634 milliers d'euros

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 291 210				1 291 210
Institutions non établissements de crédit	2 296 472	5 747	5 386		2 291 086
Grandes entreprises	2 712 078	139 596	117 449	65 395	2 529 234
Clientèle de détail	12 441 138	499 827	403 676	199 850	11 837 612
Total *	18 740 898	645 170	526 511	265 245	17 949 142
Valeur au bilan					17 949 142

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 53 232 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	791 756		133 406	95 927	2		829 233
dépréciations	265 245			14 617			250 628
Opérations de location							0
Titres détenus jusqu'à disponibles à la vente	4 436		10 732				15 168
Autres actifs financiers	39						39
Total des dépréciations des actifs financiers	796 231	0	144 138	95 927	2	0	844 440

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	749 424		150 264	107 613		1	792 076
dont dépréciations collectives	267 704		28 771	19 719			276 756
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	4 645		83				4 728
Autres actifs financiers	63			24			39
Total des dépréciations des actifs financiers	754 132	0	150 347	107 637	0	1	796 843

5.5 Exposition au risque souverain

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition de l'entité sur certains pays européens est présentée ci-après :

Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne

La Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc n'a pas de créances directe envers la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Depuis l'été 2011, la Caisse régionale a largement réduit son risque de contrepartie indirect sur les états PIIGS lié à la détention d'OPCVM. Au 30 juin 2012, il est inférieur à 1 M€.

Activité bancaire

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité bancaire européenne). Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, à la SFEF, au Trésor Public et Agence France Trésor.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

Sociétés d'assurance

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance-vie de partage entre assureurs et assurés.

Dettes souveraines brutes de couverture activité banque et assurances-Maturité

La Caisse régionale détient des titres d'Etat au 30 juin 2012 pour 399 millions d'euros dont 378 millions d'euros de titres français, 11 millions de titres autrichiens et 10 millions de titres finlandais.

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	1 018	1 222
dont comptes ordinaires créditeurs	5	7
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	1 018	1 222
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	26 301	99 033
Comptes et avances à terme	12 155 413	12 243 673
Total	12 181 714	12 342 706
Valeur au bilan	12 182 732	12 343 928

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	2 919 056	3 034 810
Comptes d'épargne à régime spécial	49 953	46 133
Autres dettes envers la clientèle	2 647 348	2 101 921
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	3 645	3 646
Valeur au bilan	5 620 002	5 186 510

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	157 552	36 244
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	157 552	36 244
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	11 701	11 655
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel	5	5
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	11 706	11 660

Au cours du premier semestre 2012, il n'y a pas eu d'émissions de dettes subordonnées.

5.8. Immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Valeur brute	12 484						12 484
Amortissements et dépréciations	-3 970		-255				-4 225
Valeur nette au bilan	8 514	0	-255	0	0	0	8 259

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Valeur brute	11 729		788	-33			12 484
Amortissements et dépréciations	-3 488		-502	20			-3 970
Valeur nette au bilan	8 241	0	286	-13	0	0	8 514

La valeur des immeubles de placement est estimée « à dire d'expert »

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 12 980 milliers d'euros au 30 juin 2012 contre 8 514 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 8 241 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	232 686		4 600	-1 435			235 851
Amortissements et Dépréciations	-185 093		-4 344	70			-189 367
Valeur au bilan	47 593	0	256	-1 365	0	0	46 484
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	76 688		415				77 103
Amortissements et Dépréciations	-72 371		-1				-72 372
Valeur au bilan	4317	0	414	0	0	0	4731

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	229 314		16 816	-13 444			232 686
Amortissements et Dépréciations	-175 626		-10 736	1 269			-185 093
Valeur au bilan	53 688	0	6 080	-12 175	0	0	47 593
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	76 685		3				76 688
Amortissements et Dépréciations	-72 361		-10				-72 371
Valeur au bilan	4 324	0	-7	0	0	0	4 317

5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Risques sur les produits épargne logement	11 400				-4 654			6 746
Risques d'exécution des engagements par signature	6 082		497	-29	-321	1		6 230
Risques opérationnels	36 129		299		-632			35 796
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	2 480		1 594		-1		2 820	6 893
Litiges divers	31 739		5 697	-367	-3 507			33 562
Participations	0							0
Restructurations	0							0
Autres risques	16 090		4 683	-439	-955			19 379
Total	103 920	0	12 770	-835	-10 070		2 820	108 606

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Risques sur les produits épargne logement	10 380		3 140		-2 121	1		11 400
Risques d'exécution des engagements par signature	4 154		3 147	-320	-898	-1		6 082
Risques opérationnels	15 415		20 830	-116				36 129
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 754				-274			2 480
Litiges divers	23 492		16 666	-438	-7 981			31 739
Participations	0							0
Restructurations	0							0
Autres risques	13 876		6 322	-795	-3 313			16 090
Total	70 071	0	50 105	-1 669	-14 587	0	0	103 920

(1) L'augmentation des engagements sociaux au 30 juin 2012 s'explique principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et aux autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché.

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	543 998	72 151
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	544 134	1 308 263
Ancienneté de plus de 10 ans	948 557	611 068
Total plans d'épargne-logement	2 036 689	1 991 482
Total comptes épargne-logement	275 179	255 174
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	2 311 868	2 246 656

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2012 pour les données au 30 juin 2012 et à fin novembre 2011 pour les données au 31 décembre 2011, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :	21 913	24 992
Comptes épargne-logement :	45 872	48 534
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	67 785	73 526

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	574	2 724
Ancienneté de plus de 10 ans	6 172	7 604
Total plans d'épargne-logement	6 746	10 328
Total comptes épargne-logement	0	1 072
Total provision au titre des contrats épargne-logement	6 746	11 400

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

La reprise de la provision épargne-logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul.

Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité.

5.11. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	2 303 860	11,41%	
Dont part du Public	2 221 974	11,01%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	0		
Dont part Auto-détenue	81 886	0,41%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	5 105 397	25,29%	
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	5 105 397	25,29%	
Parts sociales	12 774 184	63,30%	
Dont Caisses Locales	12 774 043	63,30%	97,52%
Dont administrateurs de la CR	140		2,39%
Dont Crédit Agricole S.A.	1		0,09%
Total	20 183 441	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 10 euros et le montant du capital est de 201 834 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2008	2,24	2,24	0,35
2009	2,37	2,37	0,35
2010	2,53	2,53	0,33
2011	2,61	2,61	0,33

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 23 375 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	1 771 140	2 695 153
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		525 000
. Engagements en faveur de la clientèle	1 771 140	2 170 153
Ouverture de crédits confirmés	1 343 583	1 672 740
- Ouverture de crédits documentaires	9 238	12 725
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 334 345	1 660 015
Autres engagements en faveur de la clientèle	427 557	497 413
Engagements de garantie	1 231 974	1 254 061
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	623 230	623 230
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	623 230	623 230
. Engagements d'ordre de la clientèle	608 744	630 831
Cautions immobilières	297 437	318 587
Autres garanties d'ordre de la clientèle (1)	311 307	312 244
Engagements reçus		
Engagements de financement	1 940 152	2 328 652
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 940 152	2 328 652
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	4 441 467	4 297 980
. Engagements reçus d'établissements de crédit	195 876	203 298
. Engagements reçus de la clientèle	4 245 591	4 094 682
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	863 540	850 198
Autres garanties reçues	3 382 051	3 244 484

(1) Les garanties financières présentées séparément aux 31 décembre 2011 pour un montant de 93 956 milliers d'euros ont été reclassées en "autres garanties d'ordre de la clientèle".

7. Reclassements d'instruments financiers

- Principes retenus par le groupe

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- Reclassements effectués par la Caisse régionale

La caisse régionale du Languedoc n'a pas opéré au premier semestre 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 636 514	1 636 514	1 291 247	1 291 247
Prêts et créances sur la clientèle	16 851 394	17 259 126	16 657 895	17 089 273
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	591 215	628 643	607 956	631 194
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	12 182 732	12 625 540	12 343 928	12 670 289
Dettes envers la clientèle	5 620 002	5 620 001	5 186 510	5 186 510
Dettes représentées par un titre	157 552	157 552	36 244	36 244
Dettes subordonnées	11 706	11 706	11 660	11 660

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2012	Prix cotes sur des marchés actifs pour des instruments	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotes sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	17 377	0	17 377	0	12 016	0	12 016	0
Créances sur les établissements de crédit	0				0			
Créances sur la clientèle	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres détenus à des fins de transaction	352	0	352	0	239	0	239	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	352		352		239		239	
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Instruments dérivés	17 025		17 025		11 777		11 777	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur	6 923	0	6 923	0	7 020	0	7 020	0
Créances sur les établissements de crédit	6 923		6 923					
Créances sur la clientèle	0				7 020		7 020	
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0				0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0				0			
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 124 389	53	1 124 336	0	1 194 542	7 111	1 187 431	0
Effets publics et valeurs assimilées	114 854		114 854		110 209		110 209	
Obligations et autres titres à revenu fixe	191 156	53	191 103		255 656	53	255 603	
Actions et autres titres à revenu variable	818 379		818 379		828 677	7 058	821 619	
Créances disponibles à la vente	0				0			
Instruments dérivés de couverture	457 922		457 922		370 958		370 958	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 606 611	53	1 606 558	0	1 584 536	7 111	1 577 425	0

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 854	0	20 854	0	15 892	0	15 892	0
Titres vendus à découvert	0				0			
Titres donnés en pension livrée	0				0			
Dettes représentées par un titre	0				0			
Dettes envers la clientèle	0				0			
Dettes envers les établissements de crédit	0				0			
Instruments dérivés	20 854		20 854		15 892		15 892	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0				0			
Instruments dérivés de couverture	653 669		653 669		463 345		463 345	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	674 523	0	674 523	0	479 237	0	479 237	0

9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Le projet de loi de finances rectificative pour 2012 a été adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 31 juillet.

Les principales mesures qui impacteront les comptes 2012 de la Caisse régionale du Languedoc concernent :

- la hausse du forfait social sur l'épargne salariale, de 8 à 20% (impact estimé à 2,75 M€)
- la contribution additionnelle exceptionnelle à la taxe de risque systémique (impact de 2,25 M€)

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012

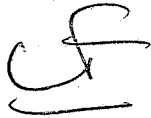
Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
Caisse Régionale du Languedoc	France	Néant	Mère	100	100	100	100
Caisses Locales	France	Néant	Globale	100	100	100	100
Force Languedoc	France	Néant	Globale	100	100	99,97	99,99

Maurin, le 26 juillet 2012

Déclaration des personnes physiques

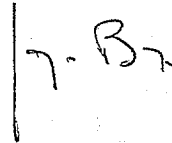
Nous soussignés, Jacques BOYER, Président du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc et Véronique FLACHAIRE, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc, attestons, qu'à notre connaissance, les comptes au 30 juin 2012 sont établis conformément aux normes applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, à savoir les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leurs incidences sur les comptes semestriels, les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que les principales transactions entre les parties liées.

Véronique FLACHAIRE



Le Directeur Général

Jacques BOYER



Le Président du Conseil d'Administration

**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du
Languedoc**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

IFEC
82 bis, rue de Paris
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 1^{er} août 2012

Les Commissaires aux Comptes

IFEC



Pierre Myard

ERNST & YOUNG et Autres



Claire Rochas